DISCRIMINATION





Le restaurant Les Caves du Picotin, où s'est produit l'incident hier midi. © BERNARD DEMOULIN

Incident racial DANS UN RESTO

Fatoumata Sidibé (FDF) dit avoir été victime de discrimination à l'entrée du restaurant Les Caves du Picotin. La patronne nie

Fatoumata Sidibé (FDF), députée bruxelloise, est encore sous le choc de la mésaventure qui lui est arrivée hier, dans un restaurant bien connu du Cimetière d'Ixelles, Les Caves du Picotin. "l'étais dans le coin à l'heure du midi, et j'ai décidé d'aller manger dans cet établissement", commence-t-elle. "Mais la patronne m'en a directement bloqué l'accès." Demandant des explications, la Saint-Gilloise se voit rétorquer "qu'une mulâtresse commet des actes de grivèlerie dans les restaurants du quartier et qu'elle ne peut donc pas entrer."

Décidée à ne pas se laisser faire, Fatoumata Sidibé est finalement parvenue à s'asseoir à une table. "La patronne a alors exigé que je paie avant de manger, ce qui ne me posait pas de problème. Sauf qu'elle m'a directement demandé l'argent, sans même que je puisse voir la carte. C'en était trop. Je suis sortie pour appeler la police. C'est scandaleux de traiter les gens de la sorte. Cela ne m'était jamais arrivé, depuis 33 ans que je vis en Belgique." La députée a donc porté plainte pour discrimination. "Va-t-elle empêcher l'accès à son restaurant à toutes les femmes africaines?", s'interroge-t-elle encore.

HÉLÈNE LEFEVRE, la patronne des Caves du Picotin, ne conteste pas les faits, mais se défend de toute forme de racisme. "Je voulais simplement protéger mon établissement", affirme-t-elle.

"Un autre restaurateur du quar-

Sidibé.

tier (celui du Loup voyant, NDLR) a été victime d'un acte de grivèlerie. Il a donné une description de la dame qui a commis ces faits: Africaine, bien habillée, propre sur

elle et âgée d'une trentaine d'années. La cliente correspondait tout à fait à cette description."

LA RESTAURATRICE dit avoir présenté ses excuses quand elle s'est rendue compte de la mé-

G. D.